

Conditions Générales d'Utilisation
– CANDJO CONNECT –

PREAMBULE

CANDJO CONNECT (ci-après « **CANDJO CONNECT** »), SAS, au capital social de 1.000 €, dont le siège social est situé au 60 rue François 1er 75008 PARIS, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 944 694 421, représentée par son Président Clarence NJIOWOOU, et sa Directrice Générale, Joannah LAURENT, a développé une application mobile intitulée AFRO HAIR CONNECT (ci-après « **AFRO HAIR CONNECT** »). Cette application est téléchargeable gratuitement à partir de GooglePlay et d'AppStore.

AFRO HAIR CONNECT permet la mise en relation de particuliers (ci-après « **CLIENTS** ») avec des particuliers ou des professionnels (ci-après « **PRESTATAIRES** ») pour la prise de rendez-vous en matière de prestations de beauté (coiffure, maquillage, manicure, ...) (ci-après « **SERVICE** »). Les CLIENTS et les PRESTATAIRES sont individuellement dénommés l'« **UTILISATEUR** » et collectivement les « **UTILISATEURS** ».

Dans le cadre des présentes Conditions Générales d'Utilisation (ci-après les « **CGU** »), CANDJO CONNECT, les CLIENTS et les PRESTATAIRES seront individuellement dénommés la « **PARTIE** » et collectivement les « **PARTIES** ».

En accédant et en utilisant l'application AFRO HAIR CONNECT, les UTILISATEURS acceptent sans réserve les présentes CGU.

1. OBJET

Les présentes CGU ont pour objectif d'encadrer la relation contractuelle entre CANDJO CONNECT et les UTILISATEURS, de fixer les droits et obligations de CANDJO CONNECT d'une part et des UTILISATEURS d'autre part, dans le cadre de l'utilisation de AFRO HAIR CONNECT.

2. DUREE

Les présentes CGU s'appliquent pendant une durée de douze (12) mois, reconductible pour des périodes de même durée.

3. ACCES A L'APPLICATION

3.1. ACCEPTATION DES CGU

L'utilisation du SERVICE est conditionnée à l'acceptation des présentes CGU et au respect de ces dernières. Ainsi, pour créer un compte, l'UTILISATEUR doit certifier avoir lu les CGU et cocher la case : « *J'accepte les conditions générales d'utilisation* ».

CANDJO CONNECT se réserve la possibilité de modifier unilatéralement les présentes CGU. L'UTILISATEUR est informé des modifications des CGU par la publication des CGU modifiées et par la notification qui lui est envoyée à chaque modification.

Les CGU modifiées entrent en vigueur au moment de leur publication dans l'espace dédié sur l'application.

3.2. CREATION ET SUPPRESSION D'UN COMPTE

La création d'un compte par l'UTILISATEUR est nécessaire afin d'effectuer une réservation. Il est possible pour l'UTILISATEUR d'effectuer une recherche de prestataire sans créer de compte.

L'UTILISATEUR s'inscrit en renseignant ses informations personnelles : son nom, prénom, son adresse e-mail, un mot de passe et éventuellement son numéro de téléphone et une photographie.

Le compte CLIENT est accessible dès lors que ce dernier a confirmé son inscription en cliquant sur le lien se trouvant sur le mail de confirmation, envoyé à l'adresse e-mail fournie lors de l'inscription.

Le compte PRESTATAIRE est finalisé dès lors que celui-ci a :

- Renseigné l'adresse habituelle de réalisation de ses prestations ;
- Configuré Stripe afin de pouvoir recevoir les fonds ;
- Créé au moins une prestation à réserver sur son profil ;
- Indiqué ses disponibilités sur son profil.

Le mot de passe choisi par l'UTILISATEUR contient au moins 8 caractères dont une majuscule, une minuscule, un caractère spécial et un chiffre. Il est conseillé à l'UTILISATEUR de mettre en place une politique de gestion des mots de passe, notamment, de le mettre à jour régulièrement et de respecter une stricte confidentialité.

La responsabilité de CANDJO CONNECT ne peut être recherchée en cas de perte ou d'utilisation frauduleuse du mot de passe de l'UTILISATEUR. L'UTILISATEUR est seul responsable de l'activité sur son compte et de la confidentialité de ses identifiants. Il est également responsable de toute utilisation de son compte par un tiers.

Lors de la 1^{ère} connexion, l'UTILISATEUR, pour accéder au SERVICE, doit renseigner les informations suivantes : son identifiant et son mot de passe.

L'UTILISATEUR peut, à tout moment, procéder à la suppression de son compte. Pour cela il saisit son mot de passe dans la page « *Supprimer mon compte* » prévue à cet effet.

La suppression du compte de l'UTILISATEUR entraîne consécutivement la suppression de ses informations personnelles.

La suppression du compte par l'UTILISATEUR vaut résiliation des CGU.

3.3. DISPONIBILITE ET MODIFICATION DE L'APPLICATION

L'accès à AFRO HAIR CONNECT est possible 24 heures/24 et 7 jours/7, sauf en cas de force majeure, de panne ou de maintenance nécessaire au bon fonctionnement de AFRO HAIR CONNECT. A ce titre, CANDJO CONNECT est tenue d'une obligation de moyens.

CANDJO CONNECT s'engage à mettre en place tous les moyens techniques dont elle a connaissance afin de permettre une utilisation permanente et dans les meilleures conditions possibles de l'application, à l'exception des cas où l'accès et/ou l'utilisation de l'application est compromise par un cas de force majeure ou par une panne éventuelle.

La suspension de l'utilisation du SERVICE ou de son accès est possible au regard d'une opération d'une mise à jour ou tout autre opération de maintenance nécessaire au bon fonctionnement du SERVICE.

L'UTILISATEUR reconnaît et accepte que CANDJO CONNECT soit en droit de modifier le nom, les fonctionnalités et les modalités techniques de l'application, de sorte que l'UTILISATEUR n'acquiert, au moment du téléchargement ou la création d'un compte, aucune garantie sur les fonctionnalités qui, pourraient être supprimés ou modifiés par CANDJO CONNECT.

4. UTILISATION DU SERVICE

Le CLIENT effectue une recherche d'un PRESTATAIRE par lieu (soit une ville précise, soit en fonction de leur géolocalisation dans un rayon de 50 kilomètres entre les deux), ou par nom de PRESTATAIRE. Le CLIENT sélectionne ensuite un PRESTATAIRE.

Le CLIENT choisit un SERVICE parmi ceux proposés par le PRESTATAIRE (les SERVICES incluant le prix et la durée de la prestation) et paye immédiatement le prix de la prestation ainsi que les frais de service. Pour le PRESTATAIRE qui propose le paiement en espèces, le CLIENT est tenu, lors de la réservation, de fournir un moyen de paiement valide via la plateforme, lequel fait l'objet d'un enregistrement sécurisé (notamment fourni par Stripe). Aucun débit n'est effectué au moment de ladite réservation.

En validant la réservation, le CLIENT autorise irrévocablement la plateforme et/ou le PRESTATAIRE à procéder au débit du moyen de paiement enregistré dans les conditions suivantes :

- En cas de bonne exécution de la prestation, seule la commission et/ou les frais de service dus au titre de l'utilisation de la plateforme sont prélevés ;
- En cas de non-présentation du CLIENT au rendez-vous (« no-show ») ou d'annulation intervenant hors des délais autorisés, tels que définis par les présentes conditions ou par le PRESTATAIRE, le CLIENT sera redevable de l'intégralité du montant de la prestation incluant les frais de service, ce montant sera prélevé sur le moyen de paiement enregistré.

Il appartient au PRESTATAIRE de signaler à la plateforme toute non-présentation du CLIENT (no-show) dans un délai maximum de vingt-quatre (24) heures à compter de l'horaire prévu du rendez-vous via l'application AFRO HAIR CONNECT. À défaut de signalement dans ce délai,

aucun débit ne pourra être effectué au titre du no-show, et la plateforme ne saurait être tenue responsable de l'impossibilité de procéder au recouvrement des sommes correspondantes. Le CLIENT garantit que le moyen de paiement fourni est valide et suffisamment approvisionné pour permettre les débits susvisés. La plateforme ne garantit en aucun cas la solvabilité du CLIENT ni la réussite des opérations de paiement. En conséquence, en cas d'échec du débit du moyen de paiement, notamment pour insuffisance de provision ou pour tout autre motif imputable au CLIENT, la plateforme ne pourra être tenue de verser une quelconque indemnisation au PRESTATAIRE.

La plateforme se réserve par ailleurs le droit de suspendre ou de limiter l'accès aux SERVICES du CLIENT en cas d'incident de paiement, sans préjudice de toute action visant au recouvrement des sommes dues.

Le PRESTATAIRE dispose d'un délai de 48 heures pour valider la demande de réservation. Pour les prestations réservées moins de 48 heures avant, le PRESTATAIRE dispose d'un délai maximum d'une (1) heure avant le début de la prestation pour valider la demande de réservation.

Une fois la prestation réalisée, le prix payé par le CLIENT est versé au PRESTATAIRE via la plateforme Stripe.

Toutefois, le CLIENT dispose d'un délai de 24 heures maximum après l'heure prévue de la prestation pour signaler dans l'application AFRO HAIR CONNECT si celle-ci n'a pas eu lieu. En retour, le PRESTATAIRE s'engage à répondre sous 24 heures pour confirmer que la prestation n'a pas eu lieu ou s'y opposer en le justifiant. En cas d'absence de réponse, AFRO HAIR CONNECT pourra rembourser le CLIENT et imputer l'ensemble des frais au PRESTATAIRE.

Dans ce cadre, l'UTILISATEUR s'engage à une utilisation conforme du SERVICE dans le respect des présentes CGU, des lois et réglementations applicables en vigueur.

Par conséquent, l'UTILISATEUR s'engage à ne pas tenter de contourner les mesures de sécurité mises en place par CANDJO CONNECT et ne pas utiliser AFRO HAIR CONNECT d'une manière qui pourrait compromettre la sécurité ou l'intégrité du SERVICE, ni interférer avec l'utilisation des autres UTILISATEURS.

Toute utilisation abusive, frauduleuse ou illicite de AFRO HAIR CONNECT pourra entraîner la suspension ou la résiliation du compte de l'UTILISATEUR par CANDJO CONNECT.

5. MODALITES FINANCIERES

5.1. POLITIQUE DE FINANCEMENT

Tous les paiements seront effectués sur la plateforme Stripe, intégrée sur l'application AFRO HAIR CONNECT.

Chaque prestataire fixe ses prix sans regard de la part de CANDJO CONNECT. Une fois que le CLIENT a payé le prix, le transfert des fonds du CLIENT au PRESTATAIRE est géré Stripe.

Le PRESTATAIRE gère ses fonds de manière indépendant en dehors de l'application AFRO HAIR CONNECT directement sur son tableau de bord disponible sur la plateforme Stripe. Les conditions générales d'utilisation de la plateforme Stripe sont disponibles suivant ce lien : <https://stripe.com/fr/legal/ssa>.

AFRO HAIR CONNECT applique des frais de service sur chaque réservation effectuée via la plateforme.

Ces frais de service sont déterminés selon le barème suivant :

- De 0 € à 50 € : 2 € TTC fixes
- Supérieur à 50 € et jusqu'à 90 € : 4 € TTC fixes
- Supérieur à 90 € et jusqu'à 150 € : 5 € TTC fixes
- Supérieur à 150 € : 3 % TTC du montant total de la prestation

Les frais de service sont affichés de manière transparente avant validation de la réservation et sont intégrés au montant total payé via la plateforme AFRO HAIR CONNECT.

5.2. PROGRAMME DE FIDELITE

AFRO HAIR CONNECT a un programme de fidélité (applicable uniquement au profil CLIENT) conçu pour récompenser la confiance et la fidélité. Voici son fonctionnement :

- Acquisition des avantages : À partir de la première prestation réservée et finalisée via l'application, le CLIENT commence à accumuler des avantages. Chaque prestation finalisée compte pour un (1) crédit ;
- Réduction automatique : Lors de la sixième (6ème) réservation suivant ce cycle, le CLIENT bénéficie automatiquement d'une réduction équivalente à cinquante pour cent (50 %) de la moyenne des frais de service des cinq (5) prestations précédentes. Cette réduction est exclusivement appliquée aux frais de service de la sixième réservation et ne peut en aucun cas être utilisée pour réduire le prix des prestations proposées par les professionnels;
- Fonctionnement transparent : Aucune inscription ni action manuelle n'est nécessaire, le comptage et l'attribution de la réduction sont automatiques. Le CLIENT est informé de l'état de la progression lors de chaque réservation ;
Exemple concret : Si les frais de service payés sur cinq (5) prestations sont respectivement de 2 €, 4 €, 5 €, 5 € et 5 €, la moyenne est de 4,2 €. Le CLIENT bénéficiera alors d'une réduction de 2,1 € (soit 50 % de la moyenne) appliquée aux frais de service de la sixième réservation;
- Conditions d'application : Il faut avoir un profil CLIENT et seules les prestations intégralement réglées et finalisées sont prises en compte. La réduction n'est ni cumulable avec d'autres offres promotionnelles, ni échangeable contre de l'argent. Toute prestation annulée ou non honorée ne sera pas prise en compte dans le calcul de la réduction.

CANDJO CONNECT se réserve le droit de modifier ou de mettre fin à ce programme de fidélité à tout moment, sous réserve d'informer préalablement le CLIENT dans un délai raisonnable.

6. REMBOURSEMENT

En cas d'annulation imputable au PRESTATAIRE, le PRESTATAIRE est tenu de rembourser intégralement le prix de la prestation au CLIENT et les frais de services associés à CANDJO CONNECT par virement bancaire. Le remboursement peut aussi se faire via une retenue sur le prix de la prochaine prestation du PRESTATAIRE.

Au bout de 5 annulations sur le mois, imputables au PRESTATAIRE, à moins de 48 heures de la prestation, CANDJO CONNECT se réserve le droit de suspendre ou supprimer le compte du PRESTATAIRE de AFRO HAIR CONNECT.

En cas d'annulation imputable au CLIENT :

- Si l'annulation a lieu plus de 48 heures avant la prestation, le CLIENT est remboursé de la totalité du prix de la prestation dont les frais de service ;
- Si l'annulation a lieu entre 48 heures et 24 heures avant la prestation, les frais de service ne lui sont pas remboursés et des frais d'annulation de 20 % du montant total du prix de la prestation sont appliqués et reversés au PRESTATAIRE ;
- Si l'annulation a lieu entre 24 heures et 12 heures avant la prestation, les frais de service ne lui sont pas remboursés et des frais d'annulation de 40 % du montant total du prix de la prestation sont appliqués et reversés au PRESTATAIRE ;
- Si l'annulation a lieu moins de 12 heures avant la prestation, aucun remboursement ne sera effectué et les frais d'annulation s'élèvent à 100 % du prix de la prestation qui sont reversés au PRESTATAIRE.

7. OBLIGATIONS DES PARTIES

7.1. OBLIGATIONS DE L'UTILISATEUR

L'UTILISATEUR s'engage à utiliser AFRO HAIR CONNECT de manière légale, conforme à sa destination ainsi qu'aux présentes CGU.

L'UTILISATEUR s'engage à observer un comportement raisonnable sur AFRO HAIR CONNECT, notamment envers les autres UTILISATEURS, prohibant les propos et contenus injurieux, discriminants, diffamatoires, sexistes, haineux, autrement illicites ou inappropriés.

L'UTILISATEUR s'engage à respecter les droits de propriété intellectuelle de CANDJO CONNECT, des autres UTILISATEURS et des tiers, notamment concernant les contenus partagés sur AFRO HAIR CONNECT.

L'UTILISATEUR s'engage à fournir des informations exactes à CANDJO CONNECT.

L'UTILISATEUR est seul responsable du préjudice direct ou indirect qu'il est susceptible de subir du fait d'informations inexactes, incomplètes, et/ou trompeuses qu'il fournirait lors de son inscription.

Le PRESTATAIRE a l'obligation de se renseigner sur le statut qu'il doit adopter (particulier ou professionnel). Si AFRO HAIR CONNECT constate que le PRESTATAIRE présente un statut incorrect sur son profil, le compte du PRESTATAIRE sera bloqué et aucun rendez-vous ne pourront être pris sur son profil avant que la modification ne soit effectuée.

7.2. OBLIGATIONS DE LA SOCIETE

7.2.1. OBLIGATIONS GENERALES

CANDJO CONNECT fera ses meilleurs efforts pour fournir AFRO HAIR CONNECT selon les caractéristiques, notamment de disponibilité, formulées ci-avant. A ce titre, CANDJO CONNECT est tenue à une obligation de moyens.

CANDJO CONNECT se réserve le droit, si elle a connaissance de quelconque contenu ne respectant pas la loi, les bonnes mœurs, ou encore les présentes CGU et notamment la clauses 7, de discrétionnairement interrompre ou suspendre l'accès de l'UTILISATEUR à son compte.

CANDJO CONNECT a l'obligation d'adresser avant le 31 janvier de chaque année, par voie électronique, un document récapitulatif des montants totaux bruts des transactions réalisées par les PRESTATAIRES au cours de l'année précédente par l'intermédiaire de la plateforme.

CANDJO CONNECT a l'obligation de déclarer à l'administration fiscale les revenus des UTILISATEURS réalisant plus de 2.000 euros de ventes et au moins 30 transactions par an.

En tout état de cause, dans le cadre de l'exécution du SERVICE, le rôle de AFRO HAIR CONNECT est strictement limité à celui d'un intermédiaire technique entre les UTILISATEURS.

7.2.2. GARANTIE DE SECURITE

CANDJO CONNECT fera ses meilleurs efforts pour mettre AFRO HAIR CONNECT à disposition en respectant les règles de l'art afin de ne pas altérer les données.

L'UTILISATEUR reconnaît être informé qu'en l'état de la technique il est strictement impossible de garantir entre autres :

- l'absence d'intrusion malveillante dans son système d'information ;
- l'absence de destruction ou d'altération, notamment par virus et/ou modification des données, des logiciels et progiciels utilisés par AFRO HAIR CONNECT ;
- l'absence de fluctuations de la bande passante et d'aléas émanant du fournisseur d'accès.

L'UTILISATEUR reconnaît qu'il est pleinement responsable de toute utilisation frauduleuse, abusive ou non autorisée de son compte, y compris si elle résulte d'une négligence.

8. PROPRIETE INTELLECTUELLE

CANDJO CONNECT déclare disposer de tous les droits nécessaires à l'exécution conforme de ses obligations contractuelles. De ce fait, CANDJO CONNECT conserve l'ensemble des droits qu'elle détient sur AFRO HAIR CONNECT, ses codes sources, sa charte graphique, ses interfaces, son savoir-faire, ses marques, ses logos son nom commercial ainsi que toutes les documentations associées.

CANDJO CONNECT consent à l'UTILISATEUR un droit d'utilisation limité, personnel, non-exclusif, non-cessible et non-transférable de AFRO HAIR CONNECT, aux seules fins de fourniture du SERVICE. A ce titre, l'UTILISATEUR reconnaît qu'il ne peut utiliser AFRO HAIR CONNECT que dans le périmètre du SERVICE, pour ses besoins personnels et pour son propre compte, à l'exclusion de toute utilisation pour compte de tiers.

Tout contenu inapproprié de l'UTILISATEUR non conforme à l'exécution de ses obligations pourra être supprimé par CANDJO CONNECT et pourra entraîner la suppression du compte de l'UTILISATEUR sans préavis.

Toute utilisation non conforme à ce qui précède expose l'UTILISATEUR à des sanctions légales pour contrefaçon, conformément aux articles L.335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle.

9. TRAITEMENT DES DONNEES

CANDJO CONNECT agit en qualité de responsable de traitement conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données à caractère personnel, en particulier le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable depuis le 25 mai 2018 (ci-après, « **RGPD** »).

Dans le cadre de la gestion et du fonctionnement de AFRO HAIR CONNECT et notamment concernant la fourniture du SERVICE, CANDJO CONNECT a un intérêt légitime à traiter les données à caractère personnel des UTILISATEURS. CANDJO CONNECT collecte notamment des données d'identification et de contact (nom, prénom, adresse mail, numéro de téléphone, adresse).

L'UTILISATEUR est seul responsable de la qualité, de la licéité, de la pertinence des données et contenus qu'il transmet à CANDJO CONNECT.

CANDJO CONNECT s'engage à ne collecter que les données à caractère personnel strictement nécessaires au regard des finalités susvisées (communication, facturation, personnalisation, ...), et à les stocker sur des serveurs localisés dans des pays du territoire de l'Union Européenne.

CANDJO CONNECT s'engage à ne traiter les données à caractère personnel qu'aux fins de fourniture et de gestion de AFRO HAIR CONNECT et conformément à ses engagements contractuels et à la réglementation en vigueur. CANDJO CONNECT s'assure que l'accès aux données à caractère personnel traitées est limité au personnel strictement habilité et qu'elles soient conservées pour une durée strictement nécessaire à l'exécution du SERVICE.

CANDJO CONNECT s'engage à préserver la confidentialité ainsi que l'intégrité des données à caractère personnel, y compris par son personnel autorisé à traiter les données à caractère personnel. CANDJO CONNECT s'assure que les personnes autorisées à traiter les données à caractère personnel se sont personnellement engagées à respecter la confidentialité desdites données ou sont soumises à une obligation légale appropriée de confidentialité.

CANDJO CONNECT met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour garantir la sécurité et protéger les données à caractère personnel contre l'altération, la perte, la destruction, la divulgation non autorisée et/ou l'accès non autorisé de manière accidentelle ou illicite. CANDJO CONNECT s'engage à notifier et indiquer la nature de la violation, le nombre estimé de personnes concernées par la violation, les coordonnées du point de contact capable de fournir des informations relatives à la violation, les conséquences probables et les mesures prises pour atténuer les éventuelles conséquences de la violation de données dans les meilleurs délais après en avoir pris connaissance.

10. RESPONSABILITE

CANDJO CONNECT déclare être régulièrement assurée.

Les PARTIES conviennent que la responsabilité de CANDJO CONNECT, quelle qu'en soit le fondement, ne pourra être engagée que pour des dommages directs subis par l'UTILISATEUR du fait d'une faute contractuelle imputable à CANDJO CONNECT et dûment démontrée.

Quelles que soient les circonstances, CANDJO CONNECT ne sera en aucun cas responsable :

- des dommages indirects ;
- d'une utilisation anormale, illégale et/ou non-conforme de AFRO HAIR CONNECT par un UTILISATEUR ;
- de quelconque événement, y compris la force majeure, qui contraindra l'UTILISATEUR à annuler son rendez-vous eu égard au paiement du SERVICE ;
- de défaut du système informatique de l'UTILISATEUR qui compromettrait l'accès à AFRO HAIR CONNECT ;
- d'une impossibilité d'accès à AFFRO HAIR CONNECT non imputable à CANDJO CONNECT ;
- des pertes de chiffre d'affaires, bénéfiques ou d'économies escomptées, pertes de données ou frais de mise en œuvre de technologies ou services de substitution même si CANDJO CONNECT a eu connaissance de la possibilité de survenance de tels dommages ;
- plus globalement, des dommages dans la survenance desquels est intervenu tout manquement aux présentes CGU d'un UTILISATEUR ou le fait d'un tiers ;
- de toute prestation non-exécutée par CANDJO CONNECT ;
- du contenu des informations transmises par l'UTILISATEUR et ce, à quelque titre que ce soit.

CANDJO CONNECT n'est aucunement responsable de toute conséquence des relations entre les UTILISATEURS de sorte que la responsabilité de CANDJO CONNECT ne saurait être recherchée en cas de recours exercé entre eux.

Les stipulations du présent article survivent à l'expiration et à la rupture des CGU pour quelque raison que ce soit.

11. FORCE MAJEURE

Les PARTIES ne seront pas responsables de perte, de dommage, de retard, d'une non-exécution ou d'une exécution partielle résultant directement ou indirectement d'une cause pouvant être interprétée par un tribunal français comme un cas de force majeure (soit un « CAS DE FORCE MAJEURE »). De plus, les PARTIES conviennent qu'un CAS DE FORCE MAJEURE inclura notamment les événements suivants : attentats, actes ou omissions d'une autorité publique, agitations, rébellions, insurrections, émeutes, actes de terrorisme, pandémie, guerres, déclarées ou non, actes d'une nature similaire, catastrophes naturelles.

La PARTIE dont l'exécution des obligations est empêchée par un CAS DE FORCE MAJEURE sera déchargée de ses obligations aussi longtemps que ce dernier persiste et continuera de prendre des mesures raisonnables pour en reprendre l'exécution. Elle en informera immédiatement l'autre PARTIE par tout moyen et décrira, à un niveau de détail suffisant, les circonstances qui sont à l'origine du CAS DE FORCE MAJEURE.

12. CESSION

CANDJO CONNECT pourra céder les ensembles contractuels à toute personne morale poursuivant l'activité de CANDJO CONNECT dans le cas d'une fusion, acquisition, ou de vente de la totalité, ou d'une partie substantielle des actifs de CANDJO CONNECT.

13. INDEPENDANCE

Chacune des PARTIES conserve sa pleine et entière indépendance.

Aucune disposition de ces CGU ne pourra être considérée ou interprétée comme créant une société commune entre les PARTIES, une relation employeur-employé ou établissant une relation mandant-mandataire.

14. SOUS-TRAITANCE

Dans le cadre de l'exploitation de AFRO HAIR CONNECT et de la fourniture du SERVICE, CANDJO CONNECT peut avoir recours à des sous-traitants pour assurer certaines fonctionnalités essentielles, notamment, mais sans s'y limiter :

- Le traitement des paiements (via Stripe) ;
- L'hébergement de l'application, le traitement des notifications et l'envoi des mails automatiques (via OneSignal et Firebase) ;
- Le téléchargement de l'application (via Google Play Store ou Apple Store) ;
- La géolocalisation des prestataires (via Google Maps).

CANDJO CONNECT s'engage à sélectionner des sous-traitants respectant les normes de sécurité et de confidentialité applicables, en conformité avec le RGPD et toute autre législation en vigueur.

Les données des utilisateurs peuvent être transmises aux sous-traitants uniquement dans la mesure où cela est nécessaire à l'exécution des services. Chaque sous-traitant est tenu contractuellement d'assurer la protection, la confidentialité et l'intégrité des données conformément aux obligations légales et aux standards de l'industrie.

Toute modification significative des sous-traitants impliquant un traitement substantiel des données personnelles fera l'objet d'une information préalable aux utilisateurs conformément à la réglementation en vigueur.

15. NULLITE

Si une ou plusieurs stipulations des présentes CGU sont tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application de dispositions légales, réglementaires ou suite à une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations des présentes CGU demeureront en vigueur.

16. REGLEMENT A L'AMIABLE

En cas de litige, différend ou réclamation né du ou relatif aux présentes CGU (et notamment tout litige concernant leur validité, interprétation, les manquements ou la rupture (ci-après le « LITIGE »), les PARTIES tenteront avant de soumettre un tel LITIGE à la juridiction visée à l'article « Loi applicable et compétence territoriale » de trouver une solution amiable à leur LITIGE.

Tout d'abord, l'une des PARTIES adressera à l'autre PARTIE une demande de réunion de conciliation par lettre recommandée avec avis de réception (ci-après la « NOTIFICATION DE CONCILIATION »).

Si un accord est trouvé dans un délai de trente (30) jours à compter de la réception de la NOTIFICATION DE CONCILIATION, il devra être formalisé par écrit et signé par les PARTIES. Un tel accord écrit et signé sera considéré comme un avenant.

A défaut d'avoir trouvé une solution amiable dans ce délai de trente (30) jours suivant la réception de la NOTIFICATION DE CONCILIATION, les PARTIES recouvrent leurs libertés d'action.

17. LOI APPLICABLE ET COMPETENCE TERRITORIALE

Les présentes CGU sont régies par le droit français, tant pour les règles de forme que pour les règles de fond. Dans l'hypothèse d'une traduction dans une langue étrangère, seule la version en langue française des CGU fera foi.

En cas de litige lié aux présentes CGU et notamment à leur validité, leur exécution ou leur interprétation, les parties s'efforceront de régler leur différend à l'amiable dans les conditions prévues dans l'article « Règlement amiable » ci-dessus.

A défaut d'accord amiable dans le délai prévu audit article, compétence expresse est attribuée aux tribunaux du ressort de la cour d'appel de Paris (sauf compétence exclusive reconnue à une juridiction différente), nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie, même pour les procédures d'urgence ou les procédures conservatoires en référé ou par requête.

Contact de AFRO HAIR CONNECT : contact@afrohairconnect.com.